



UL-CGT de ST-FLORENT/CHER
23 Bis Rue Roger Salengro
18400 ST-FLORENT/CHER
Tél /Fax : 02 48 55 19 15
cgt.ul.st-florent18@wanadoo.fr



Syndicat CGT du Cher
5 Boulevard Clemenceau – 18000 BOURGES
Tél : 02 48 70 58 30
cgtfapt18@orange.fr



UD-CGT du Cher
8 Place Malus - 18000 BOURGES
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

✓ L'Association de Défense et de Développement des Services Publics et de l'Emploi sur le Bassin de Vie Florentais

✓ La Coordination Départementale de Défense de la Poste

« TOUCHE PAS A MA POSTE »

Après plusieurs manifestations et pétitions mises en œuvre par nos organisations, la direction de La Poste a été obligée de différer la réorganisation du bureau de poste de St-Florent. **C'est grâce à votre mobilisation citoyenne que cela a été rendu possible et nous vous en remercions.** Mais elle n'a pas pour autant renoncé à ce projet, **sa volonté est de transformer le service public postal en une banque « pure et dure » et de se « débarrasser » des « usagers » les moins rentables.** Nous proposons de maintenir l'ouverture de ce bureau du lundi au samedi matin et de revenir à des permanences régulières des organismes sociaux (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Finances Publiques...) dans des locaux appropriés.

Concernant la distribution du courrier et des colis, des projets de destruction du service public, de l'emploi et des conditions de travail, sont déjà en place et doivent s'étendre à l'ensemble du département. Il s'agit de la séparation du tri et de la distribution autrefois effectués par la même personne. C'est le cas sur une partie de l'agglomération Berruyère, St-Doulchard et Bourges avec pour conséquences un passage du

facteur plus tardif, des erreurs de distribution en pagaille (par manque de formation), une partie des objets non-distribués, de nombreux accidents de travail.

Les facteurs de St Florent sur Cher dépendent de Bourges et ils sont concernés par une prochaine réorganisation identique à celle de St-Doulchard/Bourges.

Nos organisations demandent :

- ***A revenir en urgence sur cette séparation et intégrer l'activité tri du courrier et distribution dans la même position de travail***
- ***A amplifier l'amplitude horaire du bureau de St Florent en ouvrant le mercredi après-midi et revenir à des permanences des organismes sociaux.***

Nous pensons que ces mauvais coups ne seront annoncés qu'après les prochaines élections régionales et départementales. C'est pourquoi nos organisations demandent aux candidats de tous bords de se positionner sur ces projets.

Une motion déposée par les cinq élus de la liste Unis Ensemble Pour St-Florent-sur-Cher a été soumise au vote du conseil municipal du mois de mars sur les trois points suivants :

1. Pour le maintien d'un service public postal de qualité. ***Voté à l'unanimité.***
2. Pour la réouverture du bureau de poste le mercredi après-midi. ***Voté à l'unanimité.***
3. Pour le refus de toute fermeture ou transformation du bureau de poste de St-Florent-sur-Cher. ***Voté majoritairement par les cinq élus de la liste Unis Ensemble Pour St-Florent malgré ou grâce à l'absence d'opinion de tous les conseillers de la majorité municipale qui se sont abstenus.***

Un courrier a été envoyé à tous les maires du canton de Charost et à la communauté de communes leur demandant de soumettre au vote une même motion. Une nouvelle demande de rencontre à Monsieur le Préfet du Cher est en cours.

Pour conclure, nous rappelons que La Poste a quatre missions et obligations de service public dont la distribution 6 jours/7 (service postal universel), la diffusion de la presse, l'accessibilité bancaire et la contribution à l'aménagement du territoire. Elle n'appartient pas à quelques « oligarques de bas étage » mais à l'ensemble des usagers du territoire.

**C'EST POURQUOI NOUS VENONS VOUS INFORMER
ET VOUS INVITER A POURSUIVRE CE COMBAT AVEC NOUS
PAR UN NOUVEAU RASSEMBLEMENT :**

RASSEMBLEMENT

SAMEDI 29 MAI à 10 HEURES

devant le bureau de Poste de St-Florent-sur-Cher

Disons leur « TOUCHE PAS A MA POSTE »

***Respect des gestes barrières :
1 mètre de distanciation, port du masque.***

***Cette manifestation a reçu l'autorisation
de la Préfecture du Cher.***